



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Leviers opérationnels et financiers à destination des collectivités pour les modes actifs

Séminaire Ville Durable  *Une voirie pour tous*

Christelle CLAMAN

Coordinatrice –Pôle territoire durables et accompagnement des politiques

christelle.claman@ademe.fr

1. AMI TENMOD

2. AAP AVELO

3. Autres programmes CEE en faveur de la mobilité

L'ADEME en Guadeloupe

La Direction Régionale de l'ADEME, en tant qu'opérateur de l'Etat, accompagne les collectivités et les entreprises dans leurs projets visant à relever trois défis environnementaux majeurs pour la Guadeloupe :

- Faire de nos déchets de véritables ressources, en atteignant le « **zéro déchets** » en 2035,
- Atteindre **l'autonomie énergétique à l'horizon 2030** dans le domaine de l'électricité mais également des transports,
- Aider la Guadeloupe à s'adapter aux profondes **modifications du climat**.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

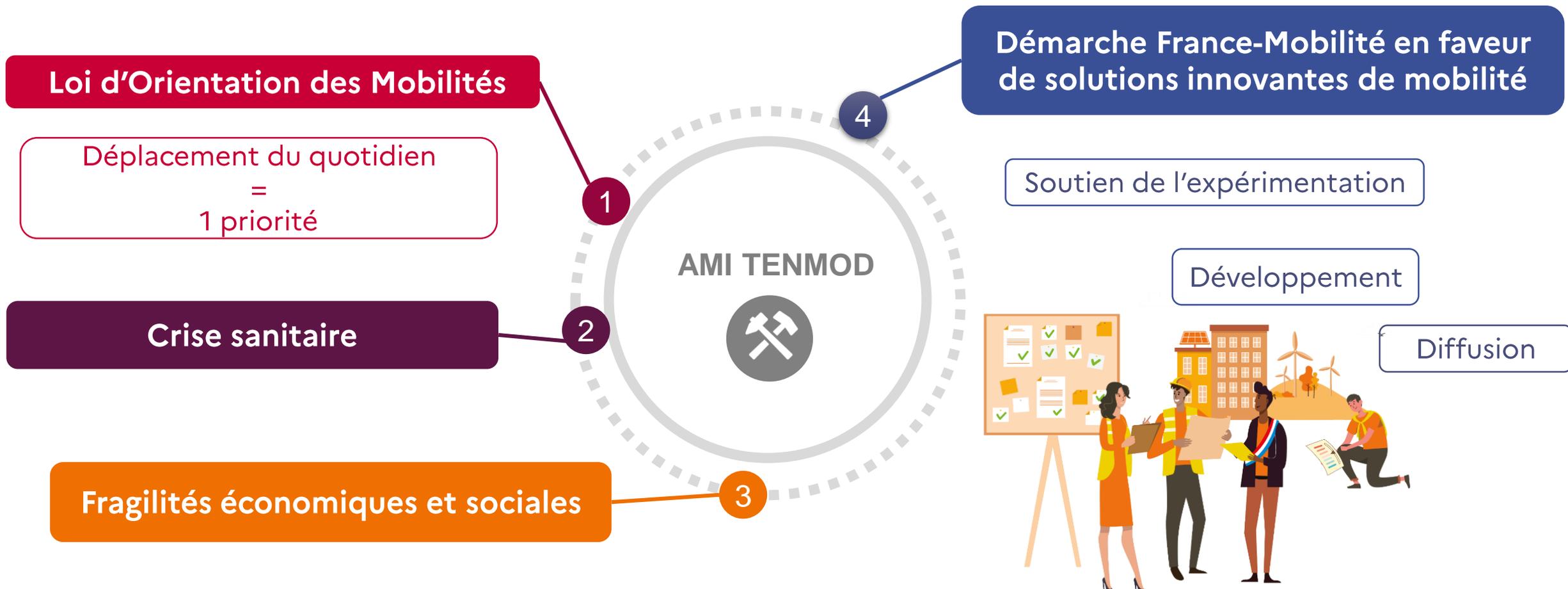
*Liberté
Égalité
Fraternité*



I. TENMOD : AMI pour soutenir les nouvelles mobilités durables des territoires périurbains et peu denses



Une nouvelle édition de **TENMOD** : Appel à manifestation d'intérêt (AMI) **T**erritoires de **N**ouvelles **M**obilités **D**urables



Comment les territoires périurbains et ruraux devront s'adapter et planifier pour répondre aux besoins de mobilité de leurs citoyens ?



Fragilités économiques et sociales



L'AMI TENMOD édition 2021 en faveur de l'innovation à l'échelle du territoire

innovation de projet

innovation sociale

innovation de procédés

innovation participative et citoyenne

7
décembre
2020

Deux axes thématiques dans l'appel TENMOD 2021

Axe 1 : stratégie et planification de la mobilité

Projets innovants pour le territoire, d'élaboration de stratégie de mobilité qui s'inscrit dans une logique durable, inclusive et solidaire et qui traduit par la mise en place d'une démarche de planification de la mobilité des biens et des personnes

Une attention particulière aux projets qui permettent aux territoires de fédérer, concerter et créer des synergies entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques de planification (notamment d'urbanisme), en lien étroit avec l'environnement, la santé, la politique sociale et les territoires voisins.

Axe 2 : stratégie et planification de la mobilité

Projets innovants pour le territoire, de solutions ou de services de mobilité, en adéquation avec les enjeux du territoire

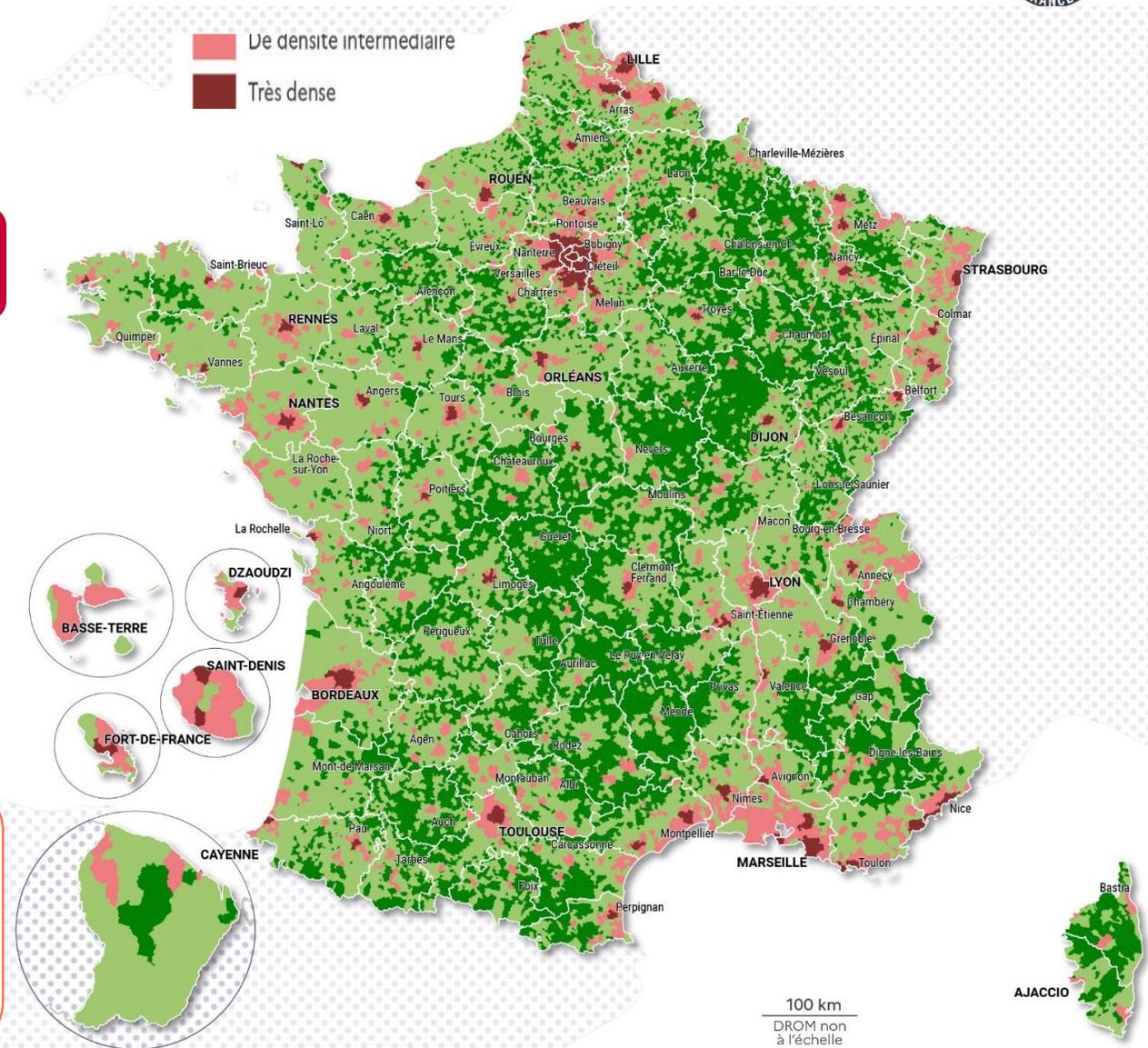
Une attention particulière aux projets de mobilité inclusive et solidaire et aux projets visant à assurer la résilience des territoires

Les territoires éligibles

1 Les territoires de densité intermédiaire à très peu dense

2 selon la grille communale de densité établie par l'observatoire des territoires

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&i=grid.gridens&view=map36>



Les porteurs de projet éligibles

1 Pour l'axe 1 : stratégies et planification de la mobilité

- Les AOM existantes
- Les collectivités ayant vocation à devenir AOM et s'étant engagées dans le processus de prise de compétence
- Les candidatures menées dans une logique de mutualisation et de coopération dès lors que les AOM compétentes sont parties prenantes

2 Pour l'axe 2 : expérimentation et évaluation de solutions et services de mobilité ou démobilité

- Les acteurs publics disposant des compétences en matière de mobilité des biens et des personnes (compétences de droit ou déléguées)
- Les acteurs économiques et associations sous réserve d'un partenariat avec au minimum 2 communautés de communes éligibles

Les soutiens apportés pour les candidats



Mission: aider le porteur à maturer son projet et l'accompagner au montage du dossier de candidature

Les soutiens apportés pour les lauréats

1 Soutien financier

- ❑ **Axe 1** : 30 000 € maximum, dans la limite de 50% des coûts éligibles
- ❑ **Axe 2** : 100 000 € maximum, dans la limite de 50% des coûts éligibles



2 Soutien technique conjoint ADEME – CEREMA, selon les besoins identifiés

⇒ **Axe 1** :

- ❑ apport de conseils à toutes les phases d'élaboration de la stratégie
- ❑ aide à la définition des besoins d'études, au recrutement et suivi du prestataire subventionné par les aides de l'ADEME dans le cadre de l'AMI.

⇒ **Axe 2** :

- ❑ accompagnement à la mise en œuvre technique des projets et appui méthodologique et organisationnel à l'évaluation du projet, précision du besoin, de la cible et des caractéristiques de la solution, estimation des coûts d'investissements et d'exploitation et de maintenance...
- ❑ définition des critères et indicateurs, définition du process global d'évaluation, identification des enquêtes et recueils de données, appui à la rédaction du cahier des charges de réalisation des enquêtes, suivi du prestataire, appui à la rédaction du bilan...

Les dates clés de TENMOD 2021

**7 décembre
2020**

Agir pour la transition
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprise/dispositif-aide/20201207/france-mobilites2021-15>

**Au plus tard le
16 avril 2021**

**Envoi du dossier de
pré-dépôt** par mail au
secrétariat de l'appel
ami.tenmod@ademe.fr

**Avant le 30
avril 2021**

**Echanges pré-dépôt
avec la cellule
régionale d'appui,**
obligatoire avant
tout dépôt de
candidature

**31 mai
2021 à 12h**

**Dépôt du dossier de
candidature** sur la
plateforme numérique
de l'ADEME Agir pour
la transition

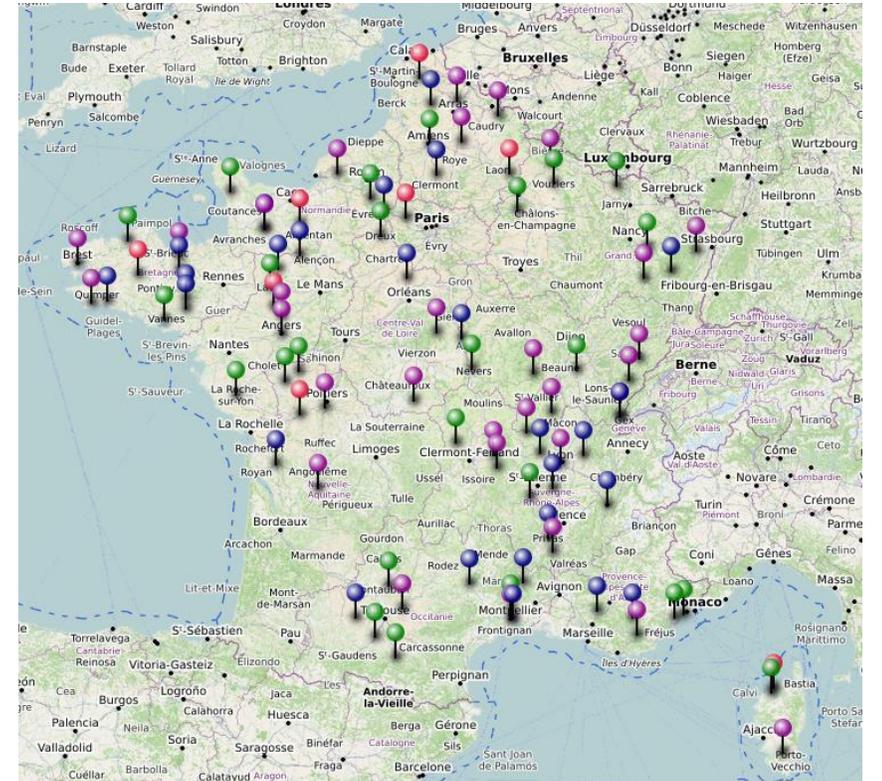
ami.tenmod@ademe.fr

Quelques exemples de projets lauréats des éditions précédentes

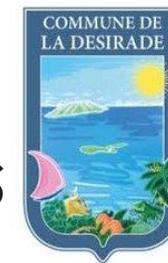
Près de **100** projets lauréats sur les précédentes éditions (2018 / 2019 / 2020)

<https://www.francemobilites.fr/cartographie-laureats>

- Une cartographie
- Des fiches projet
- Des contacts



La Désirade, Terre de Haut et Terre de Bas



Commune de Terre-de-Haut
(Les Saintes)



TERRE-DE-BAS

Contexte : La Désirade, Terre de Haut et Terre de Bas 3 communes insulaires associées au projet Mob'îles, souhaitent porter un projet de transition spécifiquement adapté à leurs problématiques de mobilité. Double insularité, superficie réduite de la commune, fréquentation touristique sont autant de caractéristiques requérant une approche particulière de la mobilité.

Objectif: territoires pilotes dans le déploiement de la mobilité 100 % électrique ; d'expérimenter des solutions vers une autonomie énergétique et pour une mobilité accessible à tous.

Expérimentation :

- dimensionner et répartir les bornes de recharge pour véhicules électriques (le maillage du territoire)
- coupler le stationnement et les mobilités actives (piétons et vélos) en centre-bourg avec la recharge des véhicules électriques.
- étudier la motorisation électrique des bateaux (pêche, plaisance, transport inter-îles) et la seconde vie des batteries comme système de stockage.

MOBILE 'N' GT

Contexte : Le territoire de la communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre, est un territoire rural, regroupant 5 communes et comptant 59 200 habitants.

Le périmètre d'expérimentation retenu est l'ensemble du territoire du Nord Grande-Terre qui se caractérise par des centres-bourgs excentrés par rapport à leur territoire communal et par rapport à l'agglomération centre, pôle d'activité économique majeur de la Guadeloupe.

Objectif: répondre par la mobilité à une partie des problématiques d'accès à l'emploi, de lien social, de cadre de vie et de développement économique

Expérimentation :

- axe 1 – élaborer un schéma de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire ;
- axe 2 – développer une application smartphone évolutive sur les modes de mobilité du territoire du Nord Grande-Terre (informations aussi bien sur le réseau de transports collectifs intra-communautaire que sur le maillage de bornes pour les utilisateurs de moyens de locomotion électrique).



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



II. Appel à projet 2021 Programme CEE AVELO2

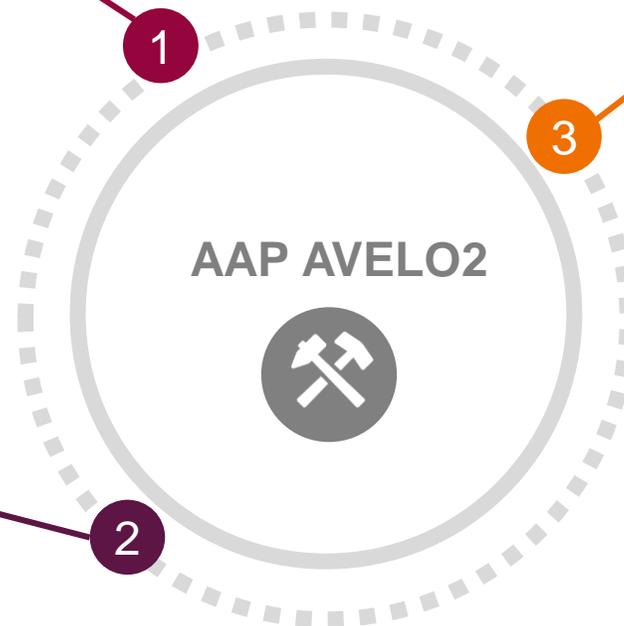


AAP AVELO2

Loi d'Orientation des Mobilités

Déplacement du quotidien
=
1 priorité

Une obligation pour les
communautés de communes de se
positionner sur la prise de
compétence mobilité (fin des
délibérations 31 mars 2021)



Déclinaison législative des objectifs
du Plan Vélo et Mobilités actives



Le programme AVELO (en cours)

Programme de certificats d'économie d'énergie (CEE) – en cours (mai 2019 – décembre 2022) – 13M€ - 224 bénéficiaires

3 axes :

1. Financement d'études (schéma directeur cyclable, études pré-opérationnelles) → **132 schémas directeur cyclable financé par AVELO**
2. Emergence de services vélos et mise en œuvre de services innovants → **43 services de location longue durée de vélo**
3. Campagnes de communication/animation grand public, particulièrement à destination des publics jeunes → **51 campagnes de communication en faveur du vélo**

Hors financement CEE (budget ADEME) : recrutement de chargés de mission vélo/mobilités

Le programme AVELO2 PRO-INNO-53

- ❑ Créé par l'arrêté du 05 octobre 2020 modifié par l'arrêté du 08 décembre 2020
- ❑ Programme financé par le dispositif des CEE
- ❑ Durée du programme : 2021 - 2024 (4 ans) 
- ❑ **5 TWh cumac** pour une enveloppe de **25 M€**
- ❑ 10 obligés financeurs

VARO

COLOURING ENERGY

ECONOMIE
D'ÉNERGIE
— Je voir faire !
www.economiedenergie.com

Aidee
ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ekWateur
ELECTRICITÉ RENOUVELABLE GAZ NATUREL BIOS

THEVENIN
& DUCROT
DISTRIBUTION
AVIA

save
Société d'Approvisionnement
et de Vente d'Énergies

Zeller
Produits pétroliers

TOTAL
direct energie

WOREX

Esso

Enjeux et objectifs du programme

- 400 territoires lauréats
- Deux appels à projets : 2021 et 2022
- Contribuer à l'objectif de 9 % de part modale du vélo en 2024
- Poursuivre le développement d'une culture vélo au sein des territoires
- Développer le recours aux modes actifs pour les mobilités quotidiennes
- Accompagner les territoires peu et moyennement denses dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables
- Permettre aux territoires de se préparer à déposer de dossiers dans l'AAP Infrastructures Cyclables

Territoires cibles



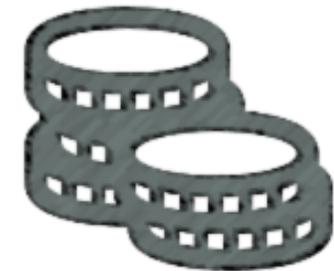
- Les territoires peu denses et/ou ruraux
- Périphéries des communautés urbaines ou des métropoles

Les territoires éligibles

Territoires	Conditions	Éligibles
EPCI < 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>moins de 100 000 habitants</u> (particulièrement les communautés de communes et communautés d'agglomération)		✓
EPCI < 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>plus de 100 000 habitants</u>	EPCI sont éligibles pour des projets concernant exclusivement une ou des communes de l'EPCI faisant <u>moins de 100 000 habitants.</u>	✓
EPCI > 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>plus de 100 000 habitants</u>		
Communes < 100 000 habitants	Si elles démontrent que l'intercommunalité dont elles dépendent les soutient dans le projet candidat.	✓
Départements	Pour des projets en lien avec leurs compétences obligatoires (collèges, solidarité, voirie).	✓
Pays (Territoires de projets constitués en PETR, Syndicat mixte, association, GIP, etc.)	Pour des projets concernant exclusivement une ou des communes de l'entité faisant chacune moins de 100 000 habitants.	✓
PNR		
Pôles métropolitains		
Syndicats mixtes de mobilité		
SCoT		
Les bénéficiaires du programme précédent, AVELO PRO-INNO 26		✗
Les régions		✗

Le taux maximal d'aide

Taux maximal d'aide par type de territoires	
Territoires situés en Zones Non-Interconnectées (ZNI) Corse, départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, La Réunion, Mayotte), collectivités territoriales (Martinique, Guyane)	70 %
EPCI ou Syndicat AOM ou s'apprêtant à le devenir <i>Le porteur devra démontrer clairement qu'il peut prétendre à ce taux de subvention (délibération, lettre d'engagement de l'exécutif de l'EPCI ou du syndicat).</i>	60 %
Autres territoires	50 %



Montant maximal de l'aide par porteur de projet :
200 000 €

Les bénéficiaires ont au maximum 36 mois pour mener leur projet à son terme

Les 4 axes de l'appel à projets 2021

AXE 1 : Soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études

AXE 2 - Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires

AXE 3 : Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire

AXE 4 : Soutenir l'ingénierie territoriale (hors financement CEE)

Axe 1- Soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études

PLANIFICATION STRATEGIQUE

- ❑ Schéma directeur « vélo » ou « mobilité actives »
- ❑ Des démarches d'expérimentations d'aménagement tactique en lien avec le schéma directeur: aménagements cyclables de transition, fermeture/réaffectation de voirie. Seules les dépenses relatives aux études d'avant-projet et d'évaluation seront éligibles

PLANIFICATION PRE-OPERATIONNELLE

- ❑ Maitrise d'ouvrage pré-opérationnelle d'aménagement
- ❑ Maitrise d'œuvre opérationnelle d'aménagements sur des itinéraires complexes

Axe 1- Soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études

DIAGNOSTICS

- Diagnostic mobilités actives et plan d'actions pour les établissements scolaires du territoire
- Diagnostic mobilité active et plan d'actions pour l'accès aux commerces, aux services de proximité et aux pôles d'activités du territoire
- Diagnostic et étude de stationnement
- Diagnostic et étude de jalonnement

EVALUATION de la politique cyclable et/ou de certains aménagements cyclables

Axe 2 - Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires en finançant :

- L'émergence de services vélos dans des territoires qui en sont peu dotés ou dépourvus.
- La mise en œuvre de services innovants
- La mise en œuvre de services favorisant l'intermodalité vélo + transports publics ou mobilité partagée

- Sont exclus du périmètre d'AVELO2**
- Les dispositifs de vélo en libre-service**
- Le stationnement sécurisé** : seul les arceaux simples peuvent être financés par le programme.
- Des financements sont disponibles jusqu'au 31 décembre 2021 dans le cadre du programme CEE Alveole : <https://programme-alveole.com/>

Axe 3 - Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire en finançant :

- La création de campagnes de communication grand public, particulièrement à destination des publics jeunes.
- L'organisation d'évènements : fête du vélo/ Mai à vélo, challenge de la mobilité, tests de vélos, carto-partie, journée sans voiture...
- L'organisation d'ateliers mobilité à vélo, de séances de remise en selle, notamment auprès des publics jeunes, des seniors, des personnes en recherche d'emploi ;
- Des campagnes d'accompagnement des employeurs pour le développement des mobilités actives auprès des salariés



Axe 4 (Hors financement CEE)

Soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire en finançant le recrutement de chargés.es de mission vélo / mobilités actives (statut contractuel) pour mettre en œuvre la politique cyclable.



Conditions en vue du dépôt d'un dossier de candidature

Les territoires peuvent solliciter des aides sur chacun de ces axes



1

Seules les collectivités dotées d'un schéma directeur cyclable peuvent prétendre à des aides sur les axes 1, 2 et 3, à moins de solliciter

- Des aides pour la réalisation via une prestation externe

Ou

- En justifiant du recrutement d'un.e chargé.e de mission qualifié et compétent en amont ou en parallèle des actions relevant des axe 1, 2 et/ou 3

2

La demande de financement d'un ETP (axe 4) est conditionnée à la réalisation d'un programme d'action en cohérence avec les axes 1, 2 ou 3 de l'appel à projets.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



III. Autres programmes CEE en faveur de la mobilité



Ma cycloentreprise



- Promouvoir et encourager l'usage du vélo auprès des micro- entrepreneurs ou candidats à la création d'entreprise
- Déplacements professionnels en dehors des trajets domicile-travail.
- Porté par Eni
- Opérateurs associatifs: Les Boites à Vélo, Adie, MaCycloentreprise
- www.macycloentreprise.fr

- Une formation collective théorique et pratique
- Un accompagnement technique individuel
- Un accompagnement financier individuel

Cibles:

- Services
- Restauration
- Négoce
ambulant
- Artisanat
- Métiers de l'art
- La logistique



V-logistique

- Accompagner les professionnels et leurs salariés vers une mobilité durable
- Trajets professionnels(accessoirement pour du domicile-travail ou du loisir)
- Obligation d'une substitution totale ou partielle d'un véhicule thermique (2 roues, voiture, camionnette)
- www.v-logistique.com

- Équipements; vélos, casques, gilets,...
- Formation
- Maintenance préventive des équipements
- Accès aux données du traceur

Cibles:

- Collectivités
- Entreprises
- Professions libérales
- Artisans
- Associations

ALVEOLE

- Apprentissage et Local Vélo pour Offrir une liberté de mobilité Économe en énergie
- Accélérer la création de places de stationnement de vélo
- Accompagner le changement de comportement avec un large panel d'actions de sensibilisations à l'écomobilité
- Obligation d'une substitution totale ou partielle d'un véhicule thermique (2 roues, voiture, camionnette)
- Porteurs de projet: la FUB Fédération française des Usagers de la Bicyclette et ROZZO , bureau d'études spécialisé
- www.programme-alveole.com

- Infrastructures: 60% de financements
- Actions de sensibilisation (obligatoires pour les écoles): 100% de financement

Cibles:

- Collectivités
- Entreprises
- Professions libérales
- Artisans
- Associations

MOBY

- ❑ accompagner la mise en place d'un PDES (Plan de Déplacements Etablissement Scolaire), avec l'ensemble des parties prenantes dans les écoles élémentaires, collèges et lycées sur tout le territoire national
- ❑ sensibiliser les élèves des établissements accompagnés à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre
- ❑ Période: 2020-2023
- ❑ Opérateur: Association ECOCO2 contact@moby-a-lecole.com
- ❑ <https://www.moby-ecomobilite.fr/>

Cibles:

- ❑ Collectivités

Anissa ZAPATA
Référénte Programme
Antilles Guyane
anissa.zapata@ecoco2.com

- ❑ Fiches outils
- ❑ Fiches actions
- ❑ Sensibilisation des élèves
- ❑ Co-financement d'équipements



Mobiprox

- Evaluer l'impact énergétique des mobilités en Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM). Accélérer la création de places de stationnement de vélo
- Mieux faire connaître ces nouvelles mobilités dans toutes leurs composantes (prévention, réduction d'énergie, réglementation, usages). Obligation d'une substitution totale ou partielle d'un véhicule thermique (2 roues, voiture, camionnette)
- Porteurs de projet: Association Prévention Routière & Fédération des professionnels micro-mobilité . Financé par TOTAL
- <https://mobiprox.fr/>



Cibles:

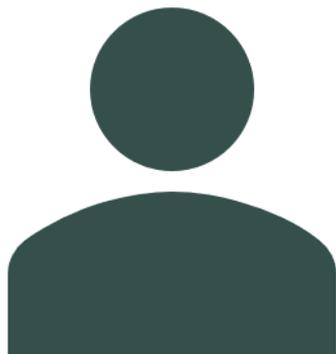
- Collectivités
- Entreprises

- Des actions d'information, de sensibilisation (sécurité, code de la route, économie d'énergie, respect des autres usagers) et d'initiation sur le site de votre choix.
- Financement d'équipements
- Mise en place d'un système de collecte de données (géolocalisation de l'engin).
- Accès à l'observatoire de la micro-mobilité

Publications

Où trouver des informations?

Où candidater ?

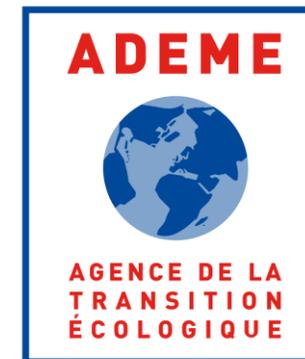


- Communiqué de presse : [Lancement de l'appel à projets AVELO : Développer le vélo dans les territoires](#)
- Lien vers l'appel à projets (plateforme AGIR) : [Développer le système vélo dans les territoires – Accompagnement à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables](#)
- Page internet : [Programme AVELO2](#)
- Contact : aapavelo2@ademe.fr
- Plateforme Aides Territoires : [lien](#)
- Sur le site [France Mobilité](#)
- Contact mail: antillesguyane@francemobilites.fr
- Sites des associations : FUB, Vélo & Territoires, Club des Villes et territoires cyclables
- Réseaux sociaux : Twitter, LinkedIn, etc.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ADEME Guadeloupe